L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 71, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 8 JUILLET.

FEUILLETON

LE CRIME DU CAPITAINE.

ROMAN

PAR M. LOUIS REYNAUD.

DEUXIEME PARTIE.

XI—Suite.

Sur l'avenue des Champs-Elysées. Ils montèrent dans un fiacre dont le cocher reçut l'ordre de suivre, le voiturier du prince. On s'arrêta devant l'Opéra.

Il était dix heures. Daniel vit le prince mettre pied à terre, entrer dans le théâtre et son équipage aller l'attendre au coin de la rue Le Pelletier et de la rue Rossini, à quelques pas d'un marchand de vin chez lequel se réunissent les domestiques pendant que leurs maîtres assistent au spectacle de l'Académie de Musique.

Daniel avait renvoyé le fiacre. Il se mit avec Jabin à suivre les mouvements des gens du prince. Le cocher zéta une bouteuverture avec chacun de ses chevaux, quitta son siége en descendant d'un côté, tandis que le laquais descendait de l'autre. Jabin trouva ce moment propice pour parler. Il s'avança aussitôt vers le domestique et lui dit vivement :

—Vous êtes au service du prince Bedleben. Connaissez-vous une jeune fille nommée Renée de Boucourt, qu'il retient prisonnière dans son hôtel pour la contraindre à l'épouser ?

Le domestique regarda Jabin avec autant de surprise que de défiance et ne lui répondit pas.

—Je comprends votre silence, reprit l'ancien soldat; vous craignez que je ne sois un émissaire chargé d'éprouver votre discrétion. Eh bien, je ne vous demande en ce moment aucune réponse. Mais si vous voyez Mlle Renée, dites-lui que vous avez rencontré le sergent Jabin ; retiendrez-vous ce nom-là ? oui, je demande-lui, à la chère enfant, si vous pouvez avoir confiance en moi.

Le Russe ne put retenir un sourire et dit :

—La prochaine fois que vous pourrez m'aborder, j'aurai une réponse à vous donner. Maintenant, éloignez-vous ; mon camarade revient.

Il prouvait par ces mots qu'il était prêt à servir Renée et ses amis. Jabin et Daniel s'en réjouirent.

—Si celui-là nous trahit, objecta le sergent, je lui casserai la tête.

XII

Depuis la visite que son père avait faite au prince Bedleben et l'entretien solennel qu'elle avait eu avec le baron de Brucourt, Renée était en possession d'un calme que rien ne troublait encore. En donnant à son père le conseil de partir, elle avait voulu rester libre d'user de tous les moyens qu'elle jugerait bons pour échapper aux poursuites de son ennemi. Elle avait pu sauver en même temps son père, elle-même et son bonheur.

Pendant les jours qui suivirent sa résolution, elle resta chez elle, ne consentant à quitter sa chambre que pour descendre au jardin, et uniquement lorsque Alexis, le moujik auquel elle avait donné sa confiance, venait lui dire que le prince était hors de l'hôtel. Dans ces promenades, elle apprit bien des choses sur le prince Bedleben. Elle connut toute la partie de son passé à laquelle Alexis avait été mêlé. Elle trouva des motifs nouveaux pour justifier l'horreur que cet homme lui inspirait. Elle puisa dans ce sentiment le courage de lui résister. C'était un personnage horrible, monstrueux, avec les mains duquel la fatalité l'avait poussée et auquel il fallait échapper à tout prix. tout moyen devant être bon pour arriver à ce résultat. Elle demanda à plusieurs reprises à Alexis s'il était possible de fuir.

—Attendez, je cherche ! répondit celui-ci.

Sur ces entrefaites, elle fut mise en présence de la folle. Ce fut un soir, vers neuf heures, tandis que Bedleben était à l'Opéra, que Renée, conduite par Alexis, entra dans la chambre où la malheureuse créature demeurait. La femme affectée à son service avait prolongé son repas, était encore à table avec les domestiques de l'hôtel, et Alexis gardait la folie en son absence. Grâce à cette circonstance, Renée put pénétrer dans cette partie de l'hôtel, arriver jusqu'à Mme Sophie.

Quand Renée entra, Mme Sophie était assise dans un coin, ou plutôt accroupie, l'œil perdu dans la contemplation d'objets visibles pour elle seule, mais qui devaient l'épouvanter, car son regard était égaré, tandis que sa main droite, se porta fébrilement et par un mouvement régulier jusqu'à son cou, comme pour arracher la corde qu'elle croyait sans cesse y sentir.

A l'aspect de Renée, elle s'arrêta, recula d'abord avec effarement, ensuite avec une tranquillité sans cesse grandissante, cette jeune fille au visage doux et sympathique. Puis elle se leva, marcha vers elle à petits pas, craintive encore, ainsi qu'un enfant qui irait vers une belle poupée, et au lieu de se mettre en fureur ainsi qu'elle le faisait en présence du prince. Alexis était resté au dehors ; mais par la porte entr'ouverte, il vit cette expression nouvelle sur le visage de la folie.

—C'est un miracle ! pensait il.

Jamais il ne l'avait vue sourire. Renée encouragée, se laissa approcher par Mme Sophie. Celle-ci posa sa main sur la main de la jeune fille, et, comme elle la voyait immobile, mais pleine de bonté, elle se mit à caresser cette main.

—Vous avez un gros chagrin dans le cœur ! demanda Renée.

La folle ne répondit pas sur le champ. Puis livrée soudain à un accès de terreur, elle se mit à dire d'une voix brisée :

—La maison brûle. Je vois des gens qu'elle brûle. Je vois les murs embrasés. Et la corde, la maudite corde m'étrangle. Par pitié, brisez ce lien qui m'oppresse. Brisez-le.

Elle s'arrêta un moment et tenta vainement de débarrasser son cou de cette corde qui n'existait que dans son imagination.

—Quand le bien-aimé reviendra, répétait bientôt, je cesserai de souffrir. Ce'st lui qui me délivrera.

—Le bien-aimé ne reviendra pas, répondit Renée.

—Il ne reviendra pas ! je l'attends et je le vois déjà s'approcher.

—Ce n'est pas lui, car il est mort ; c'est son fils que vous vertez apparaître, son fils Daniel de Maldrée.

Le folle hocha la tête.

—Daniel peut être beau, mais Jacques de Maldrée, son père, l'est bien davantage. Il est plus grand que tous les hommes, et d'une telle force qu'il enlèvera, comme on se jouant, la chaîne rivée autour de mon cou.

Ces paroles l'attitude de la folle touchèrent profondément Renée. Ce qu'elle savait du passé de Mme Sophie, des mauvais traitements que le prince lui avait fait subir, ayant intégré à la malheureuse à l'état incurable, tout démontrait à Renée que par la douceur, la patience, on ramènerait la pauvre aliénée à un état meilleur et plus proche de la raison ; Et pour cela, Renée se sentait pleine de compassion, de tendresse pour cette femme malheureuse comme elle et malheureuse par la faute de M. de Brucourt.

Ne serait-ce pas commencer l'expiation des fautes de ce dernier que de rendre la raison à sa victime ? Renée ne savait pas tous les crimes de son père et elle voulait racheter le seul qu'elle connût en entreprenant la guérison de Mme Sophie. Guérir Mme Sophie ! Cette pensée se présenta à l'esprit de Renée comme l'expression de la tâche qu'elle avait le devoir d'accomplir. Sans admettre qu'elle dût être responsable des fautes de son père, elle pensait que travailler à améliorer l'état de Mme Sophie, à faire disparaître les effets du crime, ce serait travailler à son propre bonheur et se rendre digne de Daniel.

Lorsqu'elle se retira, sa décision était prise. La folle la regarda partir à regret. Elle la suivit même et se montra toute joyeuse quand Renée se pencha sur elle pour l'embrasser. Puis, la jeune fille étant sortie et la porte de la chambre ayant été fermée, elle entendit la prisonnière qui s'efforçait d'ouvrir pour la voir encore et qui exprimait le chagrin que lui causait cette séparation par des plaintes à demi-voix.

—Il faudra me ménager souvent des rendez-vous semblables à celui-ci, dit Renée à Alexis.

—Quand vous voudrez, répondit celui-ci. Il suffira seulement que le maître soit sorti. Mais vous ne pouvez pas vous occuper longtemps de cette malheureuse et vous feriez peut-être bien de ne pas commencer.

—Pourquoi donc ?

—C'est que si vous l'accoutumez à votre présence, lorsque vous partirez, vous lui laisserez des regrets qui la rendront plus malheureuse que si elle ne vous avait pas connue.

—Je ne me séparerai pas d'elle.

—Mais votre fuite est prochaine, je l'espère.

—Je ne fuirai que si je peux emmener Mme Sophie avec moi, ma place est auprès d'elle.

—Emmener la folle !

—Pourquoi pas ?

—Pouvez-vous la guérir ?

—Peut-être !

Alexis regarda Renée avec admiration, s'inclina et ne répondit pas. La jeune fille rentra dans sa chambre sous l'empire d'idées nouvelles et telles que, si en ce moment on fût venu l'avertir qu'il lui était possible de quitter l'hôtel et de n'y plus rentrer, quelque désir qu'elle eût de voir Daniel, elle ne serait pas partie.

Ce n'était plus seulement par le désir de retenir la colère dont le prince était animé contre son père et de permettre à ce dernier de trouver un asile sûr, qu'elle ne cherchait plus à quitterces lieux ; c'était aussi parce qu'elle voulait de découvrir qu'il y avait pour elle une tentative suprême à faire. Si les enfants sont responsables des fautes de leurs parents, ou plutôt et, tout en étant innocents, ces fautes retombent souvent sur eux, il leur appartient de les racheter pour prévenir les vengeances qui les atteignent.

Telle était l'opinion de Renée. C'est pour cela qu'elle restait et qu'elle était résolue à commencer ses soins à cette malheureuse créature que le prince s'était plu à faire descendre plus profondément chaque jour dans les abîmes de la démence.

Mais guérir une folle, cela n'est point facile, alors qu'on ne peut avoir recours à aucun des moyens propres à frapper son imagination malade. Ce qu'il est fallu tenté tout à ces deux femmes, l'une pour obtenir la vérition, l'autre pour en jouir, c'était la liberté. Rendre ce vait que Daniel était le vivant portrait du commandant de Maldrée son père. Elle l'avait fréquemment entendu dire à Jabin, et ces textes se rappellent que Brucourt, et le voyant pour la première fois, avait été dans comme s'il était vu en victime elle-même.

—Si Daniel était ainsi en présence de Mme Sophie, cela ne provoquerait-il pas une réaction salutaire ? se demandait Renée. Elle prétend, dans sa folie, que le bien-aimé qui la délivrera de ses maux. Le fils du bien-aimé ne l'en délivrera-t-il pas également ?

Ce qui pour procéder à de telles épreuves que Renée avait hâte de quitter sa prison. Le dégoût de ce lieu, elle vit régulièrement Mme Sophie, tandis que Bedleben était à l'Opéra, que Renée, conduite par Alexis, entra dans la chambre où la malheureuse créature demeurait. La femme affectée à son service avait prolongé son repas, était encore à table avec les domestiques de l'hôtel, et Alexis gardait la folie en son absence. Grâce à cette circonstance, Renée put pénétrer dans cette partie de l'hôtel, arriver jusqu'à Mme Sophie.

Quand Renée entra, Mme Sophie était assise dans un coin, ou plutôt accroupie, l'œil perdu dans la contemplation d'objets visibles pour elle seule, mais qui devaient l'épouvanter, car son regard était égaré, tandis que sa main droite, se porta fébrilement et par un mouvement régulier jusqu'à son cou, comme pour arracher la corde qu'elle croyait sans cesse y sentir.

A l'aspect de Renée, elle s'arrêta, recula d'abord avec effarement, ensuite avec une tranquillité sans cesse grandissante, cette jeune fille au visage doux et sympathique. Puis elle se leva, marcha vers elle à petits pas, craintive encore, ainsi qu'un enfant qui irait vers une belle poupée, et au lieu de se mettre en fureur ainsi qu'elle le faisait en présence du prince. Alexis était resté au dehors ; mais par la porte entr'ouverte, il vit cette expression nouvelle sur le visage de la folie.

—C'est un miracle ! pensait il.

Jamais il ne l'avait vue sourire. Renée encourageant, se laissa approcher par Mme Sophie. Celle-ci posa sa main sur la main de la jeune fille, et, comme elle la voyait immobile, mais pleine de bonté, elle se mit à caresser cette main.

—Vous avez un gros chagrin dans le cœur ! demanda Renée.

La folle ne répondit pas sur le champ. Puis livrée soudain à un accès de terreur, elle se mit à dire d'une voix brisée :

—La maison brûle. Je vois des gens qu'elle brûle. Je vois les murs embrasés. Et la corde, la maudite, corde m'étrangle. Par pitié, brisez ce lien qui m'oppresse. Brisez-le.

Elle s'arrêta un moment et tenta vainement de débarrasser son cou de cette corde qui n'existait que dans son imagination.

—Quand le bien-aimé reviendra, répétait bientôt, je cesserai de souffrir. Ce'st lui qui me délivrera.

—Le bien-aimé ne reviendra pas, répondit Renée.

—Il ne reviendra pas ! je l'attends et je le vois déjà s'approcher.

—Ce n'est pas lui, car il est mort ; c'est son fils que vous vertez apparaître, son fils Daniel de Maldrée.

Le folle hocha la tête.

—Daniel peut être beau, mais Jacques de Maldrée, son père, l'est bien davantage. Il est plus grand que tous les hommes, et d'une telle force qu'il enlèvera, comme en se jouant, la chaîne rivée autour de mon cou.

Ces paroles l'attitude de la folle touchèrent profondément Renée. Ce qu'elle savait du passé de Mme Sophie, des mauvais traitements que le prince lui avait fait subir, ayant intégré à la malheureuse à l'état incurable, tout démontrait à Renée que par la douceur, la patience, on ramènerait la pauvre aliénée à un état meilleur et plus proche de la raison ; Et pour cela, Renée se sentait pleine de compassion, de tendresse pour cette femme malheureuse comme elle et malheureuse par la faute de M. de Brucourt.

Ne serait-ce pas commencer l'expiation des fautes de ce dernier que de rendre la raison à sa victime ? Renée ne savait pas tous les crimes de son père et elle voulait racheter le seul qu'elle connût en entreprenant la guérison de Mme Sophie. Guérir Mme Sophie ! Cette pensée se présenta à l'esprit de Renée comme l'expression de la tâche qu'elle avait le devoir d'accomplir. Sans admettre qu'elle dût être responsable des fautes de son père, elle pensait que travailler à améliorer l'état de Mme Sophie, à faire disparaître les effets du crime, ce serait travailler à son propre bonheur et se rendre digne de Daniel.

Lorsqu'elle se retira, sa décision était prise. La folle la regarda partir à regret. Elle la suivit même et se montra toute joyeuse quand Renée se pencha sur elle pour l'embrasser. Puis, la jeune fille étant sortie et la porte de la chambre ayant été fermée, elle entendit la prisonnière qui s'efforçait d'ouvrir pour la voir encore et qui exprimait le chagrin que lui causait cette séparation par des plaintes à demi-voix.

—Il faudra me ménager souvent des rendez-vous semblables à celui-ci, dit Renée à Alexis.

—Quand vous voudrez, répondit celui-ci. Il suffira seulement que le maître soit sorti. Mais vous ne pouvez pas vous occuper longtemps de cette malheureuse et vous feriez peut-être bien de ne pas commencer.

—Pourquoi donc ?

—C'est que si vous l'accoutumez à votre présence, lorsque vous partirez, vous lui laisserez des regrets qui la rendront plus malheureuse que si elle ne vous avait pas connue.

—Je ne me séparerai pas d'elle.

—Mais votre fuite est prochaine, je l'espère.

—Je ne fuirai que si je peux emmener Mme Sophie avec moi, ma place est auprès d'elle.

—Emmener la folle !

—Pourquoi pas ?

—Pouvez-vous la guérir ?

—Peut-être !

Alexis regarda Renée avec admiration, s'inclina et ne répondit pas. La jeune fille rentra dans sa chambre sous l'empire d'idées nouvelles et telles que, si en ce moment on fût venu l'avertir qu'il lui était possible de quitter l'hôtel et de n'y plus rentrer, quelque désir qu'elle eût de voir Daniel, elle ne serait pas partie.

Ce n'était plus seulement par le désir de retenir la colère dont le prince était animé contre son père et de permettre à ce dernier de trouver un asile sûr, qu'elle ne cherchait plus à quitterces lieux ; c'était aussi parce qu'elle voulait de découvrir qu'il y avait pour elle une tentative suprême à faire. Si les enfants sont responsables des fautes de leurs parents, ou plutôt et, tout en étant innocents, ces fautes retombent souvent sur eux, il leur appartient de les racheter pour prévenir les vengeances qui les atteignent.

Telle était l'opinion de Renée. C'est pour cela qu'elle restait et qu'elle était résolue à commencer ses soins à cette malheureuse créature que le prince s'était plu à

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'EPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLEANS,

No 182, Rue du Canal,

ENCOIGNURE DE TRADE.

HEURES DE BANQUE :

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist. Caissier

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 4 janv 74—1 an

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS :

ARISTIDE GERARD.....Président
EMILE DEBUYS.....Vice Président
BTHOMAS HALPHEN.....Secrétaire
OLIER LAUVE.....Trésorier

BUREAU DES DIRECTEURS :

Jules Tuyes, Jean Langles,
Alphonse Tertron, Jamville J. Kernion,
P. Cyprien Ricard, Wm. H. Schmidt,
Chas. Nathan, Emile DeBuys,
Aristide Gerard.

COMITES :

Finance—E. De Buys, J. Tuyes, C. Nathan.
Finance—A. Tertron, J. Tuyes, J. Kernion.
Ferme et Fermes—A. Tertron, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins co-operatifs — W. H. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Ameublements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION :

Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 16 déc—3m

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874 :

Incendies.....	$58,802 56	
Mer.....	37,308 14	
Rivières.....	90,763 28	
	$187,873 97	
En plus, risques non expirés le 31 mars 1873.....	16,813 77	
	204,187 74	
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874.....	15,746 60	
Payé, pertes par l'incendie..	61,262 47	$188,442 74
Payé, pertes sur mer.....	11,301 14	
Payé, pertes sur les rivières	20,191 60	
	92,175 20	
Payé, réduction (rabais).....	28,997 26	
Payé, réassurance.....	9,049 47	
Payé, primes remboursées..	1,337 88	
Payé, taxes.....	8,194 45	
Payé, dépenses casuelles....	1,620 51	
Payé, loyer.....	6,047 56	
Payé, dépenses générales, &c	16,192 60	
Payé, dividende.....	125 00	
	164,290 61	
En moins, profits et pertes et intérêt.....	22,617 06	
		141,782 55
Bénéfice net.....		$46,660 19

ACTIF.

Effets à recevoir.....	$104,449 86	
Mobilier.....	4,982 98	
Actions Harbor Boat.....	800 00	
Bons de la ville.....	1,320 00	
Effets en voie de recouvrement, net.....	42,797 88	
En caisse.....	138,322 74	
		$291,674 33

Le tableau qui précède est une copie exacte fait sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. OGLESBY, Président
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, pardevant moi, ce avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle Orléans, 12 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été décidé qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable sur demande.

Mavtil—1m

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL.

Compagnie d'Assurance " Hope

DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No. 91, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 avril 1874.....$160,523,05

Sur les risques d'incendie	30,029 96	
Sur les risques maritimes	14,262 80	
Sur les risques de rivières	4,129 33	140,892 05
Pertes payées dans la même période savoir.....		
Sur les risques d'incendie	28,256 54	
Sur les risques maritimes	6,135 07	
Sur les risques de rivières	1,180 11	35,271 72
Moins cent remis sur ses.....	7,316 04	
Taxes.....	7,920 77	
Réassurances.....	4,705 49	
Loyer.....	2,260 27	
Primes retournées.....	1,061 68	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins.....	16,060 68	41,375 94
Réserves pour les risques non terminées au 31 avril 1874.....		$64,244 44

Actif de la Compagnie :

Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville.....	60,800 00	
Prêts sur gages.....	42,417 00	
Effets pour primes à courir non échus	17,761 00	
Actions de banque et autres actions	20,402 11	
Bons fonciers.....	17,361 81	
Primes en voie de perception.....	16,416 56	
En banque.....	54,455 70	
Total de l'actif.....		$229,614 49

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY FEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi ce 15 mai 1874.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public 19 mai—1m. No. 140, rue Gravier

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Ligne de la Compagnie Générale Transatlantique partiront pour Vera Cruz et le Havre, savoir :

Pour passage et renseignements s'adresser à Messrs. Lavalette Frères, 14, rue Bernard, Nlle-Orléans.

WASHINGTON, Lafitteau, samedi, 11 juillet.
VILLE-DE-PARIS, samedi, 25 juillet.
LAFAYETTE, Jabiru, samedi, 8 août.

PRIX DU PASSAGE (y compris le vin) :
POUR REMIST OU LE HAVRE :
Premier, chambre, 0m. | Seconde cabine, 0m.
Entrepont, 0m. | Enfants, 0m.
Bétail, chiens et autres animaux, 0m.
Pour fret ou passage, s'adresser à
CH. MAYNARD,
Agent, 6, Bowling Green, New-York.
NLL. L. GRAND, Agent,
nov—1an Quai Jackson, Coin Gravier, N. O.

STEAMERS—LIVERPOOL, Ligne d'Etat.

S'il y a des obstacles à la barre les steamers arrêtés par les hauteurs alleront.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, construits spécialement pour le commerce de la Nouvelle-Orléans, d'une grande capacité et d'une grande vitesse ; ils ont 3 ponts, sont les marins les plus habiles et les plus prudents. Il y a des chaloupes à vapeur, des chaloupes expérimentées sur chacun d'eux et on n'y néglige rien pour assurer le confort de tous les passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2000 tonneaux.
STATE OF MINNESOTA, 2000 tonneaux, capt. Stevens.
STATE OF ALABAMA, 2000 tonneaux, capt. George Manlis, R. N. R.
STATE OF VIRGINIA, 2000 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2000 tonneaux, capt. Sadler.
STATE OF GEORGIA, 2000 tonneaux, capt. Brass.
STATE OF NEVADA, 2000 tonneaux, capt. J. Cooper.
STATE OF FLORIDA, 2000 tonneaux, ...
STATE OF INDIANA, 2000 tonneaux, ...

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle émet des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe ; Des billets d'immigrants (entre l'avant) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

Elle donne des renseignements pour Brême, Hambourg, Le Havre, Anvers, Rotterdam, Glascow et d'autres points très connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF MINNESOTA,

partira de son quai, poteau N. Troisième district, vis à vis de la France de la Levee, le JEUDI, 16 juillet.

N. B.—Les steamers de cette ligne partent aux jours indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports ci-dessous mentionnés :

	Salon.	Inter.	Ent.
Liverpool, Glasgow, Belfast, Queenstown, Londonderry.	$125	$60	$35
Le Havre, Hamburg, Amsterdam.....	135	50	40
Paris, Brême, Mannheim, Norvège, Suède, Danemark.....	145	60	45

De la Nouvelle-Orléans à Glascow, Belfast, New-York par les steamers de la ligne de la N. O. & N. Y.)

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans du pied de la rue du Canal, à 4 heures de l'après-midi, le MARDI, 14 juillet et prendront à New York, le steamer "Virginia" qui partira de New York, le MERCREDI, 22 Juillet, à midi.

N. B.—Les voyageurs qui prendront cette route n'auront ni désagrément, ni frais et le retard à New-York.

Prix du passage (y compris le billet de chemin de fer pour New-York :

	Salon.	Inter.	Ent.
Belfast, Glascow.....	$115		
Liverpool, Londonderry.	120	$60	$45

La compagnie vend à bas prix, des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe.

Les soldes—pour douze mois—de la Nouvelle-Orléans à Liverpool—aller et retour—à $200 le billet ; pour Liverpool—aller et retour—à $120 le New York et vice versa—aller et retour—à $120 le billet.

Les prix sont basés sur la monnaie courante des Etats-Unis. Moitié prix pour les enfants âgés de deux à douze ans.

A. K. MILLER & CO., Agents,
AN No 78 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
4juillet—1an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et le NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et au Havre.

Les steamers de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier. Départ :

	De Brême.	Nlle-Orléans.
Strasbourg..	15 sept.	27 oct.
Frankfort..	29	11 nov.
Hannover..	13 oct.	25
Rhein..	27	9

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane et au Havre et au Havre, Southampton, au Havre ou à Brême :

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havanne ou à la Nouvelle-Orléans :

Chambres.....	$150	on or.
Entrepont.....	60	"

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Havre ou à Brême :

Chambres.....	$150	on or.
Entrepont.....	60	"

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :

Chambres.....	$60	on or.
Entrepont.....	35	"

Les frais de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont déjà payés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
6 août—1an. AN No 62 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hamburgeoise.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hamburg et la Nouvelle-Orléans, par vapeurs de vitesse de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie :

Germania, Capt. Winsch.
Vandalia, Capt. Fassen.
Saxonia, Capt. Nielsen.
Parthenia, Capt. Jensen.

sont en service :

De Hamburg.	Du Havre.	Cherbourg.	De la Nlle-Orléans.
	Vandalia, "		
Janv. 31	Fév. 2	Fév. 07	Mars 11/14
		"Germania"	
Mars 14	Mars 17	Mars 21	Avril 28

En partant de Hamburg, les steamers touchent au Havre, à la Havane et à la Nouvelle-Orléans. Le voyage de retour les touchent à la Havane, à Sherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer des passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLES EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, au Havre ou à Hamburg :

Première Cabine, $80—Entrepont, $40.

De Hamburg, du Havre, de Southampton, à la Havane ou à la Nlle-Orléans :

Première Cabine, $80—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hamburg, de Southampton, de Bremerhafen, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports d'Europe, du Havre et Cherbourg.

MM. Fecke Wilhelms & Co., à Galveston, et M. Jacob Wilhelms, à Mobile, sont chargés de diriger des connaissements jusqu'au Havre de Galveston et de la Mobile en transbordement sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE., Agents-Généraux,
C. B. RICHARD & SONS, 28, Rue de la Commune, Agents-Généraux de Passage,
61, Broadway, New York.
F. BROMBERG, Mobile, Agents pour le Passage. Août—1an

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CONTINE,

Le steamer

KNICKERBOCKER,
Gager, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI 11 juillet, à 4 h. M. M.

Passage.....$20.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

AUGUST MOULTON,
Rue Carondelet, No 61.
mai—1an

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMMA, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PE. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Markerville paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Iberie.

M. EMONET, à Donaldsville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHER, député Maître-de-poste Plaquemines, paroisse Iberville.

J. MILLET, à Franklin, paroisse St-Marie.

ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Port-Hudson.

A. DURIO, Arnauville.

M. PETITJEAN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Pausse-Plante.

P. P. BERNAU, à la Point-Coupée.

A. NEVEU, Vermilionville.

LAURENT CHERI, Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Mossmville (Avoyelles).

B. RICULPI, Rosina (Terrebonne).

SYLVAIN LEBLANC, Maître-de-poste à Jeanville (Teche).

WM. HUDSON, à Jeanneette, paroisse Marie.

HOS. MORLEREY, Bulett Louis (Teche)

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $14 par an ; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sans crédibilité comme non avenue, à moins que le bulletin renferme en même temps le montant de l'abonnement, proportionnel fait de commission allouée aux agents, ou des mêmes de

VAPEURS.

Le Leo.

ARRANGEMENT DE 1874.

Ligne de la Mobile des Etats-Unis entre Donaldsonville et la Nlle-Orléans.

Pour Donaldsonville, Gonzales, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à roues latérales

CARMELLA,

Capitaine Blanchard,

partira, pour les endroits ville le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du chemin de fer de Madisonville, Covington et Gonzales, et le MERCREDI, à l'après-midi ; le MERCREDI, à l'arrivée du chemin de fer, à 8 heures du matin ; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'après-midi ; le DIMANCHE, de 4 heures de l'après-midi ; le DIMANCHE, à l'arrivée du chemin de fer, à 8 heures du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à Des Allemands, au village Tobin et à Bayou Lafourche.

Retour : Il quittera Old Landing le lendemain de son arrivée à Donaldsonville et arrivera à la Nlle-Orléans, le dimanche et le mercredi.

Le CARMELLA ne fera pas des excursions régulières. Il partira tous les dimanches matin à l'arrivée du chemin de fer, et le mercredi à l'après-midi à l'arrivée du chemin de fer à 8 heures. Il ne fera pas d'excursions le soir.

Il sera mis complètement sur rampe de fret après le départ du bateau de la Nlle-Orléans.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps de bonne heure.

Pour plus de renseignements sur le wharf de Lorieux, au pied de la rue Canal, ou à l'agence, rue Canal, coin de Carondelet.

C. N. BORIA, Agent.
AN No 28 de la rue de Tivoli.
16 mai

Excursions du Dimanche et du Mercredi.

Pour Donaldsville, Gonzales et Madisonville.

Le beau steamer rapide et confortable

CAMELLIA,

Capt. Wm. Hanscher, commandant, fera les excursions de DIMANCHE et le MERCREDI, de Donaldsville, Lockport et Madisonville, à dater du DIMANCHE, 12 mai. Il partira de l'entrepôt du chemin de fer, au lac, à l'arrivée du train de 8 heures du matin et, le mercredi, à l'arrivée du train de 8 heures du matin. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans le même jour, à temps pour le train de 7 heures et demie.

Prix du passage (aller et retour) $1.

COHEN M. SORIA, Agent.
AN No 62 de la rue de l'Union.
12 mai

Pour Donaldsville, Gonzales et Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur

MARY IDA,

capitaine A. J. Reis ; J. L. Boyd et P. E. Barthélémy, commis,

Partira régulièrement tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi, et quelquefois les jours de semaine, pour Donaldsville, Gonzales et Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
9 mai—1 an

Mechanics' and Traders INSURANCE COMPANY.

AN No 124 de la rue Carondelet.

QUATRIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant

Primes de l'année expirée le 31 août 1873 :

Primes sur l'incendie.....	$120,081 68	
Primes de mer.....	84,316 02	
Primes de rivières.....	65,367 87	
Primes sur les risques non expirées le 31 août 1873...	69,000 00	
Total.....		$361,765 57
A déduire primes non expirées et primes remboursées.....		92,126 67
		$269,638 90
Pertes payées dans l'année :		
Sur les risques d'incendie...	$64,877 39	
Sur les risques de mer.....	17,686 21	
Sur les risques de rivières...	18,381 71—100,945 39	
En moins : Primes remboursées.....	11,792 66